



La professionnalisation en lettres et sciences humaines Le cas de la traduction/interprétation

Colloque International, Liège - 22, 23 et 24 octobre 2014

La professionnalisation des études universitaires

L'exemple de la traduction/interprétation

Christine ASSAF

Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Saint Joseph de Beyrouth

Jarjoura HARDANE

Pro-doyen

Notre contribution porte sur la problématique de la professionnalisation des études universitaires dans le cas de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et elle abordera dans une deuxième partie la question de la traduction.

Il s'agit pour commencer de faire quelques réflexions sur cette problématique : il n'existe pas, semble-t-il, de modèle idéal. Par-delà la diversité des contextes locaux, la question qui se pose à nous est la suivante : les sciences humaines peuvent-elles demeurer enfermées dans leur « tour d'ivoire » ou bien doivent-elles se soucier d'offrir des débouchés à leurs étudiants, de répondre au marché de l'emploi, ou encore de transformer ce marché par effet inducteur ? Prenons comme exemple d'effet inducteur la formation mise en place au département de sociologie de notre Faculté, dans le cadre du master en « Gestion des ressources humaines » : jusque-là, cette spécialisation était assez rare dans les entreprises libanaises, qui sont majoritairement des entreprises familiales. Mais avec cette nouvelle formation et ses diplômés, nous avons assisté à une très forte augmentation de la demande sur le marché et, actuellement, la majorité des entreprises libanaises se dotent de directeurs et de départements de ressources humaines.

Par conséquent, quels doivent être les objectifs de nos formations ? Poursuivre la recherche sur les fondamentaux et les concepts et nourrir l'évolution de nos disciplines ? Mais la recherche n'est-elle pas considérée comme profession ?

Ou se tourner vers la professionnalisation ? Et favoriser l'hyperspécialisation par rapport à la polyvalence, avec un risque de fragmentation ?

Enfin, n'oublions pas qu'aujourd'hui cette thématique de la professionnalisation concerne également les universités, du moins les universités privées d'entre elles (mais aussi les universités publiques), qui sont devenues des entreprises « professionnelles » guidées comme les autres par le souci et la logique de rentabilité.

Examinons d'abord le contexte libanais et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth pour nous attarder ensuite sur l'exemple de la Faculté des lettres et des sciences humaines.

1- Le contexte libanais et l'USJ:

Le Liban est un petit pays, dépourvu de ressources naturelles; sa principale richesse est constituée par le niveau d'éducation qu'il offre à ses étudiants, alimentant une émigration séculaire et une véritable fuite des cerveaux. L'enseignement universitaire y constitue donc un enjeu important.

La principale université, qui draine à peu près 2/3 des étudiants au Liban, est l'université publique: "L'Université libanaise". Le tiers des étudiants restant fait l'objet d'une compétition entre une quarantaine d'institutions d'enseignement supérieur privées, dont environ une douzaine peuvent être considérées comme des universités offrant des formations complètes à travers plusieurs facultés.

L'Université Saint-Joseph, fondée en 1875, constitue avec l'AUB (American University of Beirut, fondée en 1865) la plus ancienne université au Liban. L'USJ est une université privée, comportant 13 facultés et leurs écoles ou instituts rattachés. Certaines sont des facultés à concours, d'autres ont des conditions d'admission sous forme d'étude de dossier, d'autres encore inscrivent les étudiants sans conditions, sauf la condition commune à toute inscription à l'USJ: la réussite à un test d'aptitude en langue française.

A noter que les frais de scolarité y sont relativement peu élevés par rapport aux universités anglo-saxonnes de la place.

L'USJ est une université jésuite, mais ouverte à toutes les confessions ; elle a surtout une identité francophone et est réputée pour le sérieux et l'excellence de ses formations; aussi, ses diplômés (avec ceux de l'AUB) ont toujours la priorité sur le marché de l'emploi libanais.

2. La Faculté des lettres et des sciences humaines ou FLSH

Après avoir fait un état des lieux, nous décrirons les mesures prises dans le sens de la professionnalisation, avant de terminer par un exposé des perspectives envisagées.

2.1. Etat des lieux

La FLSH comporte 6 départements et 4 institutions rattachées: l'Institut des Lettres Orientales (ILO), l'Institut d'Etudes scéniques, théâtrales et audiovisuelles (IESAV), l'Ecole libanaise de formation sociale (ELFS) et le Centre d'études du monde arabe moderne (CEMAM).

Les six départements qui offrent tous des cursus allant de la licence au doctorat (système LMD) sont les suivants:

-Psychologie, avec 3 options : psychologie clinique, du travail, de l'éducation ;

-Lettres françaises, avec, au niveau du master, un master recherche et un master professionnel en « critique d'art et curatoriat »

-Philosophie ;

-Histoire : une seule option « relations internationales » (l'autre « archéologie » a été suspendue faute d'inscrits): avec un master recherche et un master professionnel ;

-Géographie, avec 2 options : « environnement et aménagement du territoire » et « aménagement touristique et culturel », chacune ayant un master recherche, plus un master professionnel en « organisation d'événements culturels et touristiques » ;

-Sociologie et anthropologie avec un master recherche et deux masters professionnels : l'un en « Information et communication », l'autre en « gestion des ressources humaines ».

Les diplômés de la FLSH sont très demandés sur le marché de l'emploi, principalement dans les métiers liés à la culture, l'enseignement, l'édition, les ONG, le journalisme, la communication, les entreprises.....

La FLSH est néanmoins confrontée à une baisse des effectifs ou du moins à leur irrégularité dans la plupart des départements, et ce, malgré les efforts d'innovation et la création de masters professionnels (voir les masters cités plus haut), qui sont souvent vite recopiés par les universités concurrentes de la place. Elle doit par ailleurs défendre sa place, ou du moins celle de certaines de ses formations, dans l'Université Saint-Joseph elle-même, dans un contexte où l'on s'interroge sur le maintien des formations peu ou non rentables.

Les causes de cette baisse des effectifs sont les suivantes:

D'une part, l'attractivité exercée par les universités anglo-saxonnes de Beyrouth et par le système "américain" perçu comme plus flexible que le système français. Les élèves ayant accompli leur scolarité dans les écoles francophones, qui demeurent à ce jour majoritaires, considèrent que le système américain est plus utile, en particulier sur le marché de l'emploi. Le campus de l'AUB paraît aussi plus adapté à une vie "étudiante" que les autres campus.

En deuxième lieu il faut citer la désaffection et la dévalorisation des sciences humaines en général dans le contexte libanais, leur image non professionnalisante (sauf pour la psychologie). Quant au débouché de l'enseignement, il est dévalorisé et passe pour être peu rentable en termes de salaire. Il faut aussi remarquer le manque d'attractivité de certains intitulés comme l'histoire et la géographie, ce qui est dû souvent aux méthodes d'enseignement dans les écoles et au coefficient relativement peu élevé par rapport aux matières scientifiques dans les épreuves du baccalauréat français ou libanais. S'ajoute la méconnaissance, par les élèves des écoles, de nos offres de formations dont beaucoup sont professionnalisantes.

En troisième lieu, on constate la transformation de certains des instituts rattachés à la FLSH en facultés ou la création de facultés ciblant les mêmes débouchés (Faculté des sciences de l'éducation, Faculté des langues...).

Les formations les plus attractives sont celles en psychologie, ce département étant le seul dont les effectifs sont en hausse constante. Plusieurs raisons à cela: des débouchés rentables, ainsi que sa réputation puisqu'il demeure le meilleur en terme de formation au Liban. Sont aussi en hausse les masters professionnels, ce qui démontre bien l'objectif recherché actuellement par les étudiants.

2.2 : Formations et professionnalisation

Il faut noter, pour commencer, que nous avons institué un tronc commun depuis le début de cette année, après avoir constaté certaines lacunes chez nos étudiants, la spécialisation à outrance les ayant privés de la richesse d'une base généraliste et polyvalente en sciences humaines. Par ailleurs, décision a été prise de renforcer les compétences de nos étudiants dans le domaine des langues et de multiplier les ateliers d'écriture, non seulement en langue française, qui est la langue d'enseignement, mais aussi en langues anglaise et arabe, qui sont très demandées actuellement sur le marché de l'emploi auquel sont destinés nos étudiants (Liban et Moyen-Orient). Les nouvelles technologies sont également mises en valeur, et l'USJ s'est engagée dans un chantier de réforme de la pédagogie universitaire accompagnant la mise en place des recommandations du processus de Bologne et du système ECTS.

Des mesures ont été prises en outre pour favoriser la professionnalisation : renforcement de la place des stages dans les cursus et diversification des situations d'apprentissage ; institution de cours de "mise en valeur des compétences professionnelles" pour préparer les étudiants aux entretiens d'embauche ; développement des liens avec des partenaires du monde professionnel et, comme dans les autres facultés de l'USJ, suivant les recommandations du Rectorat, création d'un Conseil consultatif formé de professionnels appartenant à nos domaines de formations, afin d'être davantage en lien avec le marché de l'emploi, mais aussi afin de mieux leur faire connaître nos (nouvelles) formations. Le souci de l'insertion professionnelle est ainsi pris en considération par les autorités de l'USJ qui ont instauré un nouveau service appelé « Service de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle » qui reçoit les offres et demandes d'emploi. Par ailleurs, les liens avec les Anciens ont été renforcés dans le même but.

Ceci ne doit pas reléguer la recherche au second plan : la recherche est active dans notre Faculté depuis de nombreuses années, et elle est aujourd'hui fortement soutenue par la politique de notre Université, en particulier au niveau des écoles doctorales.

2.3 : Perspectives

La FLSH est aujourd'hui engagée dans un processus de réflexion et se trouve face à deux options : assurer la survie de certains de ses départements en développant par exemple les cours de service à l'Université ou au contraire, se renouveler et opérer des remaniements en se dirigeant vers plus de professionnalisation, tout en maintenant les formations à la recherche et les doctorats.

Avant de terminer cette première partie, nous nous devons d'attirer l'attention sur le processus inverse auquel nous assistons aujourd'hui dans la Faculté, celui « du professionnel à la recherche ». Ainsi, dans le cas de nos deux masters professionnels en Information et communication et en Gestion des ressources humaines, nous assistons à une demande croissante d'étudiants qui souhaitent faire un master recherche puis un doctorat dans ces domaines.

3. Le cas de l'Ecole de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth (ETIB)

Dès sa fondation en 1980, l'ETIB s'est inscrite dans une perspective foncièrement professionnelle qui lui a permis de s'affirmer sur le marché de l'emploi local, régional et international et d'éviter la baisse d'effectifs dont souffrent actuellement d'autres disciplines en lettres et sciences humaines. Mais parallèlement, et dès le point de départ, une perspective académique complétait, bien que timidement, la perspective professionnelle. Trente-cinq ans après, le va-et-vient entre les deux orientations continue à illustrer la problématique toujours ouverte posée par le lien entre les besoins du marché et les choix académiques de la formation en traduction et en interprétation. Nous allons montrer que les besoins du marché en traduction et en interprétation sont incontournables et que toute formation se doit de prendre en considération cette dimension professionnelle. Nous nous attacherons aussi à montrer que les constantes de la dimension académique, loin de s'y opposer, seraient susceptibles de la faciliter, voire de la consolider au point d'en constituer un préalable.

3.1. Dimension professionnelle

3.1.1. Programmes

La dimension professionnelle apparaissait d'abord et surtout dans le contenu des programmes constitués principalement de trois ensembles ou modules :

- Celui du perfectionnement linguistique : il fallait que la maîtrise des langues soit parfaite et du même niveau dans les trois langues de la combinaison retenue : l'arabe, le français et l'anglais. Et dans cette perspective professionnelle, maîtriser une langue voulait dire la manier et l'utiliser, à l'oral comme à l'écrit, et non la décrire de manière théorique et passive.
- Celui de l'exercice à la traduction. Pour devenir traducteur, il faut apprendre à traduire. Cet apprentissage suivait une progression allant du général vers le spécialisé. Inutile de rappeler que cet apprentissage n'avait rien à voir avec le thème et la version des filières littéraires et qu'il touchait à tous les domaines et à tous les genres de textes.

- Celui de l'initiation aux domaines spécialisés et notamment les deux domaines constituant, à l'époque de la fondation, le gros de la demande du marché : le droit et l'économie.

3.1.2. Recrutement des enseignants

L'enseignement dans ces trois ensembles était assuré par des professionnels, des traducteurs et des interprètes en exercice, des juristes ayant leurs bureaux d'études, des économistes fonctionnaires ou consultants et des animateurs de cours de langue. Les uns et les autres pouvaient ne pas être docteurs ni même titulaires de maîtrise ou de master, mais devaient venir du monde de l'emploi.

3.1.3. Stage

Le stage dans un bureau de traduction ou dans un service de traduction au sein d'une entreprise, ou d'une ambassade était un passage obligé pour obtenir le diplôme de traducteur ou d'interprète.

On aurait pu s'imaginer qu'une pareille structure avec un pareil programme pouvait être une école professionnelle située en dehors de l'enceinte universitaire. A regarder de près, on se rend compte que l'Ecole n'avait pas seulement avec la Faculté des lettres et des sciences humaines un simple lien de rattachement administratif, mais un lien académique qui faisait d'elle une institution universitaire à part entière, malgré sa spécificité entièrement professionnelle.

3.2 Dimension académique

En effet, même dans la foulée professionnelle de la première heure, stimulée par la demande du marché de traduction et l'attrait du profil de l'interprète portant le casque dans les cabines des grandes organisations internationales, le souci académique d'une formation véritablement universitaire apparaissait à plus d'un niveau.

Au niveau des programmes, aux trois ensembles professionnels s'ajoutaient deux ensembles foncièrement académiques :

- Celui de la culture générale assurant : une initiation à l'anthropologie, aux approches religieuses, une découverte des espaces culturels arabophones, francophones et anglophones, et une sensibilisation aux questions d'actualité.
- Et celui de la théorisation partagé entre une initiation à la linguistique, une acquisition des notions et des outils lexicologiques, lexicographiques et terminologiques et une réflexion sur l'opération traduisante.

Il serait utile de faire à ce propos trois remarques :

La première est que les tâtonnements et les diverses hésitations relatives au contenu de ces ensembles n'ont jamais cessé. La tâche de les adapter au domaine de la traduction n'a pas toujours été aisée. L'exemple de la linguistique illustre bien la difficulté de cette

tâche : le module complet de linguistique (phonétique et phonologie, morphologie et syntaxe, sémantique et stylistique) introduit à la fondation de l'Ecole s'est vite révélé inadéquat, voire inutile. Suspendu pendant quelques années, il fut remplacé par un module réduit et approprié constitué de trois cours indispensables pour une réflexion sur l'opération traduisante : initiation aux approches, apports et notions de la linguistique ; lexicographie et terminologie.

La deuxième concerne la motivation des étudiants qui ont du mal à accepter, en licence, les approches de théorisation dans un climat d'apprentissage professionnel.

Mais la troisième est qu'en master et en doctorat, les mêmes étudiants réalisent l'importance de cette formation jugée auparavant ennuyeuse, voire inutile.

Dimension académique uniquement pour le mémoire et la thèse ? On serait tenté de le croire. Il serait en effet inconcevable de préparer un mémoire ou une thèse sur la traduction ou l'interprétation sans un minimum de bagage théorique, qu'il soit linguistique ou traductologique.

Et il serait inconcevable également de se contenter de réduire le mémoire ou la thèse à une production de traduction, même commentée. Il s'agit de poser une problématique, d'émettre des hypothèses, de choisir un cheminement méthodologique, et de vérifier les hypothèses par un éclairage théorique et une illustration par des exemples.

Mais la reconnaissance de l'utilité de la dimension académique est également attestée dans l'aveu des étudiants dans des masters foncièrement professionnels tels que « traducteur du domaine des banques et des affaires », « traducteur de conférence » ou « traducteur – rédacteur ».

Alors, la dimension académique est-elle un plus, voire un préalable pour une traduction professionnelle réussie ?

En effet une expérience pédagogique menée depuis deux ans, est susceptible, bien que réduite, de nous conforter positivement dans cette hypothèse. Il s'agit de deux cours de traduction de « textes philosophiques » et de « textes traductologiques » assurés à des étudiants dans les deux masters recherche et professionnels.

La démarche est claire :

Il est demandé aux étudiants de faire une traduction personnalisée et de décrire immédiatement comment ils ont procédé et de dire si telle ou telle théorie traductologique a servi d'aide dans les choix qu'ils ont opérés.

Le double résultat de la mise en commun qui suivait ce double travail était attesté presque à l'unanimité par les étudiants. La formation académique et notamment théorique est présente d'une manière ou d'une autre dans l'accomplissement de l'acte de traduire. Et cette présence est bénéfique, voire indispensable, pour la réussite de cet acte.

3.3. Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons généraliser les constatations précédentes.

Une formation à la traduction sans dimension académique et notamment théorique serait inconcevable. Elle donnerait raison à ceux qui posent, non sans ironie, les deux questions habituelles : faut-il vraiment trois ou cinq ans pour devenir traducteur ? Ne suffit-il pas, pour un domaine en question, de recourir à un spécialiste du domaine qui soit bilingue ou trilingue ? Elle ignorerait surtout que l'acte de traduire ne se réduit pas à la maîtrise des deux langues qui est une condition nécessaire mais non suffisante. Il ne se réduit pas non plus à la connaissance du domaine.

Il exige en effet des compétences spécifiques *sui generis* telles que l'agilité de l'esprit, la rapidité de passer d'une opération de compréhension dans une langue source à une opération d'expression dans une langue cible, l'esprit de synthèse, et la possibilité de prendre du recul, en vue d'opérer les choix adéquats. Toutes ces compétences ne seraient acquises que dans un parcours qui ne saurait être que professionnel et académique à la fois.

En outre, nous pouvons élargir cette généralisation, grâce à l'éclairage fourni par la formation à la traduction, et rejoindre ceux qui considèrent que les facultés d'arts, lettres et sciences humaines doivent de plus en plus prendre en considération le marché de l'emploi, mais ne devraient en aucun cas renoncer à ce qu'elles assurent comme compétences à tous leurs étudiants : d'un côté l'esprit critique, l'analyse des situations, la prise de décision, la flexibilité, l'ouverture, la liberté, le respect des différences, l'adaptabilité à l'inattendu et la construction d'une méthodologie personnalisée, et de l'autre la maîtrise consolidée d'un domaine ou d'une filière disciplinaire. Elles devraient surtout rester des espaces de recherche, et d'innovation. Dans ces conditions, osons penser que leurs diplômés seront en mesure d'assurer leur insertion professionnelle. Et dans ce sens, constatons que la professionnalisation n'est pas une nouvelle invention et qu'elle a toujours été un souci majeur pour nos Facultés.